



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 61078

Texte de la question

M. Gérard Voisin attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les réformes qu'elle entend mener pour améliorer la situation actuellement très préoccupante de nos archives. Dès 1996, le rapport Braibant avait réclamé des décisions urgentes et, en particulier, la mise en oeuvre du projet de construction d'une Cité des archives. Historiens, archivistes, généalogistes et autres usagers ne peuvent que constater l'immobilisme des pouvoirs publics et le manque de moyens affectés à cette institution. Beaucoup redoutent aujourd'hui une véritable catastrophe patrimoniale. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des initiatives qu'elle entend prendre pour que nos archives soient préservées et leur consultation améliorée.

Texte de la réponse

En réponse à l'honorable parlementaire, il est précisé que sur la réforme de la loi de 1979 sur les archives, la modification du régime de communicabilité des archives préconisée par le rapport Braibant est incluse dans l'avant-projet de loi relatif à la société de l'information qui sera prochainement déposé au Parlement. Pour ce qui concerne les conditions difficiles de fonctionnement des Archives nationales, elles sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Il convient toutefois de souligner qu'en dépit de cette situation, cette institution continue à remplir ses missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement et seront disponibles d'ici à l'été.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61078

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2764

Réponse publiée le : 9 juillet 2001, page 3980